

Psychologue (H/F)



Titulaire ou contrat de 3 ans



Joinville (52)



Fin de publicité : 14/10/2023

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Psychologue de classe normale								
<p>Temps de contrat : 39h/semaine</p> <p>Fondement juridique du candidat contractuel : Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)</p>	<table border="0"> <tr> <td>Echelon 1 :</td> <td>1 891,51€</td> </tr> <tr> <td>R.I.F.S.E.EP. :</td> <td>348 €</td> </tr> <tr> <td>SEGUR :</td> <td>234 €</td> </tr> <tr> <td>Sujétion :</td> <td>40 €</td> </tr> </table> <p>« Exposition courante à des publics et usagers vulnérables »</p> <p><i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i></p>	Echelon 1 :	1 891,51€	R.I.F.S.E.EP. :	348 €	SEGUR :	234 €	Sujétion :	40 €
Echelon 1 :	1 891,51€								
R.I.F.S.E.EP. :	348 €								
SEGUR :	234 €								
Sujétion :	40 €								
<p><u>Missions du service – positionnement de l'agent :</u></p> <p>Vous êtes placé sous l'autorité hiérarchique du responsable de circonscription, le/la psychologue exerce ses missions au sein d'une équipe pluridisciplinaire. La psychologue est soumise au code de déontologie et au secret professionnel, dans le respect des dispositions légales sur la protection de l'enfance.</p>									
<p><u>Tâches confiées :</u></p> <p><u>Aide sociale à l'enfance</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - participe à l'élaboration des projets d'aide éducative à domicile et d'accueil provisoire ainsi qu'à leur réalisation en cas de besoin, - assure une préparation de la famille au placement, un suivi de l'enfant placé, une guidance de la famille d'accueil et un accompagnement de la famille d'origine, - médiatiser les droits de visite et participer à des audiences - accompagne des majeurs ou des mineurs qui souhaitent consulter leur dossier aide sociale à l'enfance. <p>En l'absence du psychologue affecté(e) au pôle assistante - familiale, la psychologue de circonscription d'action sociale pourra être amenée à intervenir dans les procédures d'agrément d'assistante familiale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - effectue des recours lors de certaines décisions dans les agréments des assistants familiaux. <p><u>Protection maternelle et infantile</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - assure un soutien à la parentalité pour les parents d'enfants de moins de six ans - recevoir des enfants de moins de six ans dans le cadre de l'accompagnement individualisé. - intervient auprès des femmes enceintes. <p><u>Aide sociale de terrain</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - assure un soutien ponctuel et/ou oriente les usagers du service social et effectue une guidance de l'équipe <p><u>Modes d'intervention</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - intervient soit en individuel (bilan - orientation) soit en collectif (groupes de parole - actions collectives) 									
<p><u>Profil recherché :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - master professionnel (DESS psychologie) et/ou master de recherche (DEA de psychologie) avec stage professionnel réglementaire - connaissance dans le champ de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent - capacité d'écoute, d'analyse et de relationnel - capacité à travailler en équipe - expérience significative dans les missions similaires - permis B obligatoire avec véhicule 									
<p><u>Pourquoi nous rejoindre ?</u></p> <p>Les plus : Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle.</p> <p>Organisation de travail : Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 17 jours RTT et 25 jours de congés annuels.</p> <p>Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de télétravail sur 12 mois.</p> <p style="text-align: right;"><u>Comment candidater ?</u></p> <p style="text-align: right;"><i>Vous pouvez demander la fiche de poste complète et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.</i></p>									